**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel du Cambodge**

**(08 Mai 2024)**

Merci Monsieur le Président,

Le Cameroun souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Cambodge et la félicite pour son rapport national, présenté au titre du 4ème cycle de l’Examen Périodique Universel.

Mon pays note avec satisfaction les progrès positifs réalisés par le Cambodge en matière de promotion et de protection des droits de l’homme depuis l’examen de son rapport au titre du 3ème cycle. Il en est ainsi en particulier de la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et, des démarches entreprises avec les parties prenantes concernées, sous l’assistance du Haut-Commissariat et du Forum Asie-Pacifique, pour la mise en place d'une institution nationale des droits de l'homme.

Dans une démarche constructive, la délégation camerounaise formule les recommandations suivantes :

1. Accentuer la lutte contre toutes les formes de discriminations, notamment à l’égard des personnes vivant avec un handicap et les minorités ethniques ;
2. Poursuivre et faire aboutir le processus de création d’une institution nationale des droits de l’homme, conforme aux Principes de Paris.

Le Cameroun souhaite au Cambodge un Examen Périodique Universel couronné de succès.

Je vous remercie. /-